Mèches incendiaires abandonnées

ELLES ONT BRULE GRIEVEMENT UNE JEUNE FILLE D'ARTRES

Mlle Raymonde Richard, ayant trouvé au fond d'une armoire certaines mèches de coton, les jeta dans son poêle sans soupçonner le danger auquel elle s'exposait.

C'étaient vraisemblablement des mèches incendiaires laissées par les Allemands. De très hautes flammes l'atteignirent aussitôt, lui brûlant le visage et les cheveux.

Mlle Richard a reçu aussitôt les soins d'un docteur qui a jugé son état sérieux.

Un procès peu banal

A PROUVY, LES GENDARMES DRESSENT CONTRAVENTION A L'ADMINISTRATION DES R. L.

De service à Prouvy, les gendarmes virent une automobile dont le numéro manquait à l'avant.

Ils arrêtèrent le conducteur qui déclara se nommer Léon Dargent. Il ajouta : « Je suis ancien officier, chef de service de la voie de 0.60 à Cambrai (R. L.).

« On m'a donné cette voiture pour le service, je m'en sers et je m'en fous ! (sic).

Sur ce, les gendarmes répondirent que s'il s'en fichait, ils rédigeaient un procès-verbal contre son administration.

En tout cas, les sinistrés paieront encore les frais.

Arrestation du père indigne, de Bailleul

Aimé Joossen, berger, 43 ans, père de 4 enfants et habitant Bailleul, inculpé de violences contre ces derniers et recherché par la police, ainsi que nous l'avons relaté, est sous les verrous.

Il s'est constitué prisonnier à la gendarmerie d'Hazebrouck. M. le Procureur de la République l'a fait écroué à la prison de Saint-Omer.

On se souvient qu'en poursuivant en auto cet individu, M. Mounié, commissaire de police de Bailleul, fut victime, de même que les agents Vilse, Looten et du brigadier de gendarmerie Lampérant, d'un accident assez grave provoqué par le capotage du véhicule dans lequel tous quatre avaient pris place.

Les nouveaux prix de la "frigo"

A partir du 9 mai 1921, le prix maximum de vente au détail des viandes congelées dans le département du Nord, est fixé ainsi qu'il suit :

BOEUF. — Hors catégorie : filet, 12.25 le kilo, au lieu de 12.75. — 1re Catégorie : a) aloyau sans os, 11.25, au lieu de 11.75 ; b) viande avec os, aloyau, levée, plein du gros de flanchet, 8.25, au lieu de 8.75. — 2e Catégorie : pièce à queue, nœud du roi, carotte, train de côtes, 7.25, au lieu de 7.75. — 3e Catégorie : Raccourcire, côtes découvertes (coupées à 3 côtes d'atteinte épaule, dessus de côtes, carbonnades sans os, 5.50 le kilo, au lieu de 6 fr. — 4e Catégorie : Poitrine, collet, jarret, croisure, gras de bœuf, 1.75, au lieu de 2.25.

MOUTON. — 1re Catégorie : gigot, 8.30 le kilo, au lieu de 8.50. — 3e Catégorie : filet, 7.30, au lieu de 7.50. — 3e Catégorie : épaules et côtelettes, 6.55, au lieu de 6.75. — 4e Catégorie : poitrine et collet, 3.80, au lieu de 4 fr.

Rengagements de six mois

On nous communique :

La situation actuelle exige l'utilisation de toutes les bonnes volontés et celle de toutes les aptitudes.

A ce point de vue, les rengagements de six mois constituent une des mesures les plus propres à rendre service au pays tout en procurant aux jeunes gens démobilisés depuis moins de deux ans et actuellement sans situation stable, des avantages matériels et moraux des plus appréciables.

Ces rengagements peuvent être contractés au titre du service général ou d'un corps de troupe par les démobilisés du service armé et par ceux du service auxiliaire. Ils sont reçus pour toutes les armes et pour tous les services. Les volontaires n'ont qu'à faire connaître leur désir au commandant de leur bureau de recrutement.

Légion d'honneur

PROMOTION DES REGIONS LIBEREES

Sont nommés chevaliers de la Légion d'Honneur, au titre du Ministère des Régions Libérées, contingent exceptionnel : M. Béghin, industriel à Thumeries (Nord) ; M. Gauthier, directeur du Mont-de-Piété de Roubaix ; M. Laleux, maire de Pœuilly (Somme) ; Mme Veuve Moreau, présidente fondatrice du secrétariat français des villages libérés ; M. Pichon, percepteur à Montreuil-sous-Bois, ancien percepteur à Douai ; M. Tandart, directeur de la société Tiers mandataire du Nord, à Lille.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

UNE MAUVAISE MERE CONDAMNEE A TROIS ANS DE PRISON

Arrêtée à Templeuve (Belgique) la jeune Zélia Colin, servante à Roubaix, qui jeta dans le canal, à Tourcoing, l'enfant qu'elle jours derniers devant la cour d'assises du Hainaut. La mauvaise mère a été condamnée à trois ans de prison.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA « MUTUELLE NADAUD »

Assemblée générale du 8 mai. — Fête du 20e anniversaire. — Réception de M. Louis Loucheur, membre d'honneur, et ministre des Régions libérées, et de M. Léopold Mabilleau, président de la Fédération Nationale de la Mutualité française.

La commission administrative rappelle aux sociétaires de bien vouloir, pour faciliter l'entrée de l'Hippodrome, se présenter avec leur livret, pour le pointage, aux bureaux qui ont été désignés antérieurement à cet effet.

Ordre du jour : Rapport de M. Alfred Coutrôle. — Rapport de M. Théodore Goethals, secrétaire général. — Rapport de M. J.-Bte Batteau, trésorier. — Présentation de M. Loucheur, par M. Fernand Motte, président d'honneur. — Conférence de M. Léopold Mabilleau. — Discours de M. Louis Loucheur.

La fête sera ouverte par la société des Anciens Solistes Musiciens Français qui exécutera la « Marseillaise » et le « Chant des Mutualistes », dont les couplets seront chantés par M. Emile Bapaume.

A l'issue de la réunion, les membres fondateurs, d'honneur, honoraires, les membres des commissions administrative et de contrôle et les présidents des sociétés de Secours mutuels de Roubaix sont invités à se rendre au Foyer de l'Hippodrome, pour être présentés au ministre. Le banquet aura lieu ensuite.

L'assemblée générale étant statutaire, la présence est obligatoire.

LA FETE DE JEANNE D'ARC

Nous donnons ci-dessous, le programme de la fête [illegible] par les sociétés de gymnastique de Roubaix :

A midi et à 6 heures, sur la Grand'Place, concours de ballons.

Productions par les sociétés de gymnastique La Roubaisienne et l'Ancienne, des exercices qui seront exécutés au concours fédéral de Lille le 15 mai.

A 3 heures, l'Ancienne sur la Place Edouard Roussel, accompagnée de la fanfare du Jean-Ghislain.

A 4 heures 30, la Roubaisienne se produira boulevard Gambetta, Fontaine des Trois-Grâces (extrémité de la rue Neuve), la Concordia Harmonie a bien voulu lui prêter son concours.

A 5 heures 30, place de la Fraternité, exercices de gymnastique par l'Union des sociétés sportives.

LES CONTRAVENTIONS

Des contraventions ont été relevées, contre M. Victor Lefebvre, négociant à Tournai, quai Dumont, 1, pour circulation en motocyclette sur le parvis Saint-Martin ; M. Henri Catelin, 2 Sans, garagiste, rue de Tourcoing, 79, pour excès de vitesse en auto ; M. [illegible] Delplanque, mécanicien, à Croix, rue Jean-Jaurès, 12, pour circulation en motocyclette à échappement libre ; M. Lucien Dubois, métreur, à Croix, rue du Nord, 26, pour circulation en vélo sur un trottoir ; M. Pierre Desbonnets, négociant, rue Pellart, 121 bis, pour circulation sur vélo dépourvu de plaque d'identité.

CAMBRIOLAGE

Dans la nuit d'hier, des malfaiteurs ont volé dix bouteilles de liqueurs à la vitrine de l'épicerie Dubrunfaut, rue du Moulin, 98. Une vitre déjà brisée leur a facilité la besogne.

ARESTATION

Le sieur Moïse D[illegible], homme de peine, 52 ans, demeurant rue de la Barbe-d'Or, cité Saint-Louis, [illegible], a été arrêté hier et conduit à la prison de Lille, pour vol de bobines et d'écheveaux de laine au préjudice de ses patrons, MM. Motte et Porisse, filateurs, rue des Longues-Haies.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Roubaix se réunira en séance publique mardi 10 mai, à 18 heures, à l'Hôtel-de-Ville.

TOURCOING

L'EXPOSITION DU BLANC-SEAU

La remise officielle, par M. le docteur Leduc, maire, d'un drapeau à la Jeunesse du Blanc-Seau, aura lieu aujourd'hui, à onze heures. A midi, s'ouvrira l'exposition et un concert sera donné par l'Harmonie du Blanc-Seau. L'exposition restera ouverte toute la journée.

FEU DE CHEMINEE

Un feu de cheminée s'est déclaré hier vers midi, chez M. Odeux, rue du Moulin-Fagot, 64. Il a pu être éteint rapidement et n'a causé que des dégâts insignifiants.

MORT DANS SON LIT

Hier, vers minuit, Jean Provoyeur, aide-maçon, demeurant rue du Nord, 12, à Tourcoing, a été trouvé mort dans son lit par son frère cadet, qui venait prendre de ses nouvelles. Provoyeur était sujet à des accès d'épilepsie.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

EVHUMATION ET AUTOPSIE. — Mercredi 11 mai, il sera procédé au cimetière du Crétinois, à l'exhumation du corps de Mme Emilie Laverge, épouse Demeyer, décédée le 27 avril dernier. Cette exhumation est ordonnée, aux fins d'autopsie, par M. le président du tribunal civil, afin de savoir si Mme Laverge-Demeyer est décédée des suites d'un accident de travail dont elle a été victime le 20 janvier, alors qu'elle travaillait au peignage Pollet, à Tourcoing.

L'autopsie sera pratiquée à l'hôpital de Wattrelos, par M. le professeur Leclercq.

AGRANDISSEMENT DE PHOTO. — Quinze plaintes en escroqueries ont été déposées au commissariat de police, contre une femme étrangère au pays, qui a visité Wattrelos en se disant voyageuse en photographie. Les plaignants déclarent avoir remis à cette femme, avec la photo à agrandir, une avance de 5 à 20 fr. sur le prix convenu. Mais depuis lors, et il y a de cela six semaines, la voyageuse ne donne plus signe de vie et l'on ignore son adresse. La police va essayer de la découvrir.

FIN DE GREVE. — A la suite de l'accord intervenu entre les patrons du bazage Bouckaert et Mahieu et le syndicat, les ouvriers de cette entreprise ont repris le travail.

LA FRAUDE. — [illegible], Germain, 51 ans, de Roubaix, rue [illegible], cour Degrick, 14, a été arrêté au [illegible] par la douane mobile. Il portait un kilo de tabac et 2.000 allumettes, d'une valeur de [illegible] fr. Conduit à la gendarmerie, il [illegible] la maison d'arrêt.

A L'ETAT-CIVIL. — Pendant le mois d'avril dernier, le bureau de l'état-civil a enregistré 62 naissances, 22 décès, non compris 3 mort-nés, 40 mariages, 4 divorces.

MOUVAUX

IMPORTANT CAMBRIOLAGE

[illegible] malfaiteurs ont pénétré chez M. Lebouc-Millecamps, maraîcher, boulevard Carnot, et ont emporté pour plusieurs milliers de francs d'objets divers.

LILLE

AU PARQUET

LE DRAME DES « FORTIFS »

M. Glorian, juge d'instruction, a interrogé hier le nommé Crombet Fernand, qui porta un coup de couteau à son ami Charles Noulet.

Crombet a renouvelé les déclarations qu'il avait faites précédemment au commissaire de police. M. Glorian l'a fait placer sous mandat de dépôt.

AU CONSEIL DE GUERRE

UN NON-LIEU

M. Bellanger, conseiller municipal à Morbecque, inculpé d'intelligence avec l'ennemi, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.

POURVOI REJETE

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi formulé par Duval Gabriel, condamné le 6 janvier dernier, par le Conseil de guerre, à 5 ans de réclusion et à la dégradation militaire, pour vol de machines à écrire au bureau de recrutement d'Avesnes.

NECROLOGIE

On nous annonce la mort de M. Louis Vandamme, négociant, trésorier de la section lilloise de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, décédé le [illegible] mai, dans sa 63e année.

Ses funérailles auront lieu le 10 mai 1921. Réunion à la maison mortuaire, 23, rue des Fossés, à Lille, à 9 h. 45.

PETITES NOUVELLES

NEIPAS CONFONDRE. — M. Gustave Noulet, demeurant 101, rue Balzac, nous prie d'informer le public qu'il n'a rien de commun avec Noulet, la victime de la rixe de la porte [illegible].

SOCIETES DIVERSES

ANCIENS GRADES. — Contrairement à ce qui a été annoncé et par suite des fêtes du 8 mai, la reprise des séances de tir est reportée [illegible] (Stand de la garnison).

DERNIÈRE HEURE

L'Allemagne devant l'Ultimatum

Le nouveau ministère n'est pas encore constitué

La Belgique va engager neuf mille hommes dans la Ruhr.

Berlin, 7 mai. — Une note officieuse annonce que les pourparlers en vue de la constitution d'un nouveau gouvernement se poursuivent.

La décision définitive ne pourra intervenir qu'après que les différents partis politiques auront pris position à l'égard de la réponse à faire à l'ultimatum des Alliés.

Le président du Conseil bavarois, M. de Kahr, et l'ambassadeur allemand à Paris, M. Mayer, sont arrivés à Berlin. M. Mayer a conféré ce matin avec le président d'Empire.

Le « Tageblatt » croit savoir que M. Mayer a refusé le poste de chancelier, et que les chances de M. Stresemann ont considérablement augmenté.

On est unanime à reconnaître que la situation est extrêmement confuse. Seule pourrait former un ministère, une coalition qui accepterait l'ultimatum, et toutes les combinaisons possibles se font jour.

Le « Vorwaerts » constate, comme ce matin le « Tageblatt », que les conditions économiques de l'ultimatum sont plus douces que celles des décisions de l'accord de Paris. Il s'abstient toutefois de formuler une conclusion pour ou contre [illegible].

Départ de troupes

Nantes, 7 mai. — Les soldats de la classe 1919 ont commencé à quitter leurs garnisons. Vendredi soir, un fort détachement du 65e d'infanterie s'est rendu à la gare, musique en tête. Les jeunes soldats complètement équipés [illegible]. Aujourd'hui, des groupes d'artillerie et d'autres corps de troupe vont quitter Nantes et les autres garnisons de la région.

L'action militaire de la Belgique

Bruxelles, 7 mai. — Les troupes belges qui [illegible] dans la Ruhr [illegible] commandant la 1re division d'infanterie. Le total des effectifs est d'environ 9.000 hommes, dont 3.000 réservistes. Il [illegible]

[illegible] le nord de la Ruhr. Le général [illegible] sera accompagné [illegible] commandement des territoires. Il aura comme seul supérieur, le général français gouverneur de la Ruhr.

Le ministère belge reste entier

[illegible] 7 mai. — Voici le vote des ministres belges. Vandervelde s'est prononcé [illegible]. Wauters et Anseele [illegible] a voté pour les [illegible]

[illegible] ayant fait circuler le bruit [illegible] nous sommes en mesure [illegible] que ce bruit n'est pas fondé.

Une troupe à la frontière de la Ruhr

TOUT EST CALME

Dusseldorf, 7 [illegible]. — Parmi les troupes destinées [illegible] de la Ruhr, on attend [illegible] de la marche en [illegible]

Il existe dans Dusseldorf [illegible] de 3.000 ouvriers [illegible]

[illegible]

On [illegible] que les Allemands [illegible]

La Situation en Haute-Silésie

Faux bruits de collisions sanglantes entre grévistes et soldats français

Varsovie, 7 mai. — Les renseignements de plus en plus précis qui affluent de Haute-Silésie, permettent de se faire une idée exacte de l'ensemble de la situation. Le mouvement qui avait atteint son plus fort degré d'intensité le 4 et le 5 courant, semble entrer dans une phase d'apaisement. La déclaration de la commission interalliée annonçant que les bruits lancés de Berlin au sujet d'une prétendue décision sur le partage de la Haute-Silésie étaient sans fondement, a sensiblement contribué à calmer les esprits.

D'autre part, ayant occupé la quasi totalité des territoires compris dans la ligne Korfanty (rive droite de l'Oder), les grévistes s'appliquent à observer partout l'ordre et la tranquillité. Enfin, l'arrivée du général Le Rond a définitivement rendu confiance à la population déçemparée. On confirme de la manière la plus catégorique, que les nouvelles sur les prétendues collisions sanglantes entre les grévistes et les troupes françaises, sont inventées de toutes pièces.

Le capitaine de Blois en liberté

L'Allemagne fait des excuses

Berlin, 7 mai. — A la suite d'une démarche faite par M. de Saint-Quentin, conseiller d'ambassade au Ministère des Affaires étrangères, le gouvernement allemand a promis d'intervenir immédiatement pour la libération du capitaine de Blois, arrêté par des insurgés allemands à Deutsch Hasselwitz.

Le Ministère de l'Intérieur avait à tort accusé cet officier d'avoir pactisé avec les insurgés et d'avoir fait sauter un pont.

Le gouvernement allemand s'est excusé. On signale, d'autre part, qu'à la suite des réclamations énergiques de la Haute Commission interalliée, le capitaine de Blois a été ramené à la frontière de la Haute-Silésie.

Les renseignements pris à bonne source semblent montrer que la situation en Haute-Silésie s'améliore et que la crise touche à sa fin, notamment dans les districts de Pless et de Rybnik.

On annonce officiellement qu'au 6 mai, au soir, les pertes françaises étaient de un tué et cinq blessés.

M. Daniel-Vincent et les soldats rappelés

LE MINISTRE DU TRAVAIL VEUT LEUR CONSERVER LEUR EMPLOI A LEUR LIBERATION

Paris, 17 mai. — Le Ministère du Travail nous communique la note suivante :

Au moment où, par suite de circonstances imprévues, le Gouvernement s'est vu dans la nécessité de rappeler sous les drapeaux certaines catégories de citoyens qui se trouvaient libérés après avoir satisfait normalement à leurs obligations militaires, le ministre du Travail s'est préoccupé de donner à ceux-ci l'assurance qu'ils retrouveront à leur libération, l'emploi qu'ils ont dû quitter.

La loi du 22 novembre 1918, garantissant la reprise du travail à la démobilisation, n'a pas paru répondre à la situation actuelle : Elle visait, en effet, une démobilisation qui est depuis longtemps achevée, la loi ne pouvait telle quelle s'appliquer au renvoi dans leurs foyers des contingents appelés postérieurement à l'achèvement de cette démobilisation. Un texte nouveau était nécessaire, c'est ce texte que M. Daniel-Vincent, a fait signer ce matin à M. Millerand, au Conseil des Ministres.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

UN PERE INDIGNE. — M. Dumont, commissaire de police, a mis en état d'arrestation le nommé Emile Pollet, 43 ans, demeurant à Loos, inculpé d'attentat à la pudeur sur sa fille, âgée de 15 ans.

Déféré au parquet, Pollet a été interrogé par M. Glorian, qui l'a fait écrouer à la maison d'arrêt.

RONCHIN

MONUMENT DES ENFANTS MORTS POUR LA PATRIE. — Aujourd'hui dimanche, 8 mai, à l'ancienne école libre, gardiens de la rue du Cerf, sous les auspices de la municipalité, grande partie de coqs, 3 de 5, Lezennes contre Ronchin, prix d'entrée, 2 francs, au profit de la caisse du monument des enfants de la commune morts pour la Patrie. En cas de mauvais temps, la partie aura lieu à l'estaminet Le [illegible], à l'enseigne du Soleil Levant, rue de Lille.

[illegible] INTERESSANTE

[illegible] vos achats en vue [illegible] Maison « BORA » [illegible] restera ouverte dimanche 8 et samedi 14 mai, toute la journée.

Vous trouverez à nos rayons de Modes et Confections, Bonneterie, Soieries et Lainages, Fournitures pour Modes et Maroquinerie, un choix incomparable des plus récentes nouveautés d'Eté.

A cette occasion, il sera mis en vente à nos Rayons de blanc et chemiserie pour Messieurs une série d'articles aux prix les plus bas, dont vous avez quelques aperçus à la 4e page de ce journal.

Visitez nos étalages. A. SAINT-JACQUES, 38, rue Grande-Chaussée, Lille.

MONS-EN-BARŒUL

LES ORPHEONS. — Nous rappelons aux camarades orphéonistes, que la répétition de cette semaine aura lieu le dimanche 8 mai, 10 heures précises, siège habituel.

HELLEMMES

LA COURSE CYCLISTE HELLEMMES-BAISIEUX. — Nous rappelons à MM. les coureurs que c'est aujourd'hui, dimanche, 8 mai, qu'aura lieu la course Hellemmes-Baisieux.

Les prix sont les suivants : [illegible] fr., 35 fr., [illegible]. Départ à 3 h. 30.

[illegible] — Les travaux de la [illegible] seront terminés le lundi 9 mai courant, après-midi, à l'occasion de la Kermesse.

L'AVENIR HELLEMMOIS. — La Société de Gymnastique « L'Avenir Hellemmois » fera [illegible] de mouvements d'ensemble [illegible] 3 h. 30, place [illegible] Hellemmes.

JEU DE BOULES. — Dimanche 8 mai, jour de la ducasse, estaminet [illegible], place de la République, grand concours de boules à la [illegible].

ANNŒULLIN

FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Tous les socialistes et syndicalistes d'Annœullin et environs sont priés d'assister aux funérailles du bon militant des organisations ouvrières qu'était le camarade Marcy Louis tué à la guerre et ramené dans sa famille. Les funérailles ont lieu aujourd'hui dimanche 8 mai, à 16 heures 30. Réunion des socialistes et syndicalistes chez Boussemart-Deladerrière, à 4 heures précises, pour s'y rendre avec les drapeaux.

LA MADELEINE

TICKETS DE PAIN. — A partir du lundi 9 au samedi 14 mai, distribution des tickets de pain à prix réduit. Se présenter à la Mairie, bureau 5, avec le livret de famille et la carte de ravitaillement.

SECLIN

A LA MEMOIRE DES SAPEURS-POMPIERS MORTS AU CHAMP D'HONNEUR. — Dimanche 8 mai, la compagnie des Sapeurs-Pompiers municipaux, désireuse d'honorer la mémoire des siens tombés au champ d'honneur, ira au cimetière rendre un dernier hommage à ses braves camarades. Elle déposera une couronne au pied du monument provisoire des enfants de Seclin, morts pour la Patrie.

L'Union musicale assistera à cette cérémonie, départ du dépôt des pompes à midi.

Le soir, de 18 à 19 heures, concert donné par l'Union musicale sur le kiosque de la Grand'Place. Les programmes seront vendus au profit des familles nombreuses seclinoises.

Les GALERIES LILLOISES, 43 à 49, rue Nationale, Lille, acceptent en paiement les Bons d'Achats de la Reconstitution. 9361.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

BAILLEUL

NECROLOGIE. — On annonce la mort du citoyen Gustave Coulier, à l'âge de 77 ans. Il était le vétéran, universellement respecté, du parti républicain de Bailleul. Premier vice-président de la « Ligue Républicaine, Démocratique et Sociale », il avait assumé la charge, lui qui connaissait toutes les familles nécessiteuses de la ville, de régler la distribution des dons envoyés par un Comité Ecossais d'Edimbourg. Sa disparition sera sensible pour les distributions, au moment où sévit, intense, à Bailleul, la crise du chômage.

Ses funérailles civiles auront lieu lundi à 3 heures de l'après-midi.

DIASEPTOL — VOIES URINAIRES — [illegible]

SPORTS & JEUX

TIR A L'ARC A LA PERCHE

FRANCS-TIREURS DE CANTELEU-LILLE. — Aujourd'hui dimanche, 8 mai, à midi 30, tir de 11 fr., ratour 8, honneur 100 fr. Tir comptant pour le championnat.

LES COQS

A SECLIN

Estaminet Arthur Fouque, rue Parmentier, aujourd'hui dimanche, 8 mai, grand concours de coqs. 14 sociétés y prendront part. La mise est de 20 fr. Un coq gagnant 60 fr. Ce concours se fera poids pour poids : à partir de 6 livres et demie, la paire sera faite. Mise au parc à 4 h. Tirage au sort à 3 h.

LA SYPHILIS IGNORÉE

La syphilis simule toutes les maladies et se présente au médecin sous plus de cent formes différentes. Elle atteint le poumon et peut être prise pour la tuberculose ou une bronchite chronique. Elle atteint l'estomac et risque d'être confondue avec une gastrite ou un ulcère. Elle attaque le cerveau, la moelle épinière, les nerfs, la vue, le nez, la gorge et les oreilles, les os et les articulations, les muscles, les veines, la peau, les viscères (foie, cœur, reins, etc.).

Pour plus amples explications, demander le Traité sur la Syphilis, accompagné d'un Questionnaire, envoyés gratuitement sous enveloppe fermée, contre un timbre de 25 centimes, prix de l'affranchissement. Adresser les demandes à M. le Docteur Bertray, Directeur de l'Institut de Médecine de Paris, 10, rue Frochot, Paris. Visible tous les jours, même dimanches, de 10 h. à midi et de 3 h. à 7 h.

Théâtres | Cinémas & Concerts

Théâtre Municipal

Aujourd'hui dimanche, en matinée à 3 heures, et en soirée à 8 h. 30 « Madame Sans-Gêne ».

***

A l'occasion de la fête du Broquelet, le Caveau Lillois, donnera le lundi 9 mai la deuxième représentation de son nouveau succès « L'Renaissance de Tartagroborr » comédie-bouffe en 3 actes et 4 tableaux, de Gustave Léonard et Georges Flamencourt.

La première qui fut un véritable succès de fou rire, est le sûr garant d'une salle comble pour la deuxième. La séance du Conseil municipal de Tartagroborr est inoubliable. La location est ouverte.

CABIRIA AU THEATRE DE L'UNION

Enorme succès pour ce magnifique film, qui est tous les soirs applaudi par un nombreux public, l'interprétation est incomparable, la mise en scène fantastique et d'une richesse inouïe. Au programme de music-hall la jeune et gentille Andrée Lisor, détaille et chante à la perfection les jolies chansons de son répertoire, le ténor Tamagni ne peut quitter la scène qu'après avoir chanté 7 ou 8 morceaux, le public ne se lasse pas de l'entendre, Louvigny est un manipulateur de cartes extraordinaire on n'a jamais vu aussi fort à Lille dans ce genre, Bille-Bill, tire à la carabine avec une sûreté déconcertante sur sa cible humaine, c'est inimaginable comme adresse.

Palais d'Été

TOUS LES SOIRS

MATINÉES A 3 H. 15, JEUDIS, DIMANCHES ET FÊTES

:: MUSIC-HALL ::

Rentrée de

Georges ROGER

L'Inénarrable Comique

Omnia Pathé

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, Représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), Matinée à 3 h. 1/2.

THEATRE DE L'UNION

TOUS LES JOURS A 7 h. 1/2

:: :: DIMANCHE, JEUDI et FETES :: ::

Matinées à 2 h. 1/2 — « Soirées à 7 h. 1/2

La Vie Ouvrière

UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS OUVRIERS DU NORD

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — La réunion aura lieu le mercredi 11 mai, à 10 heures, siège habituel. — Ordre du jour : Congrès de Maubeuge. Le secrétaire : H. LAURIDAN.

DANS LE TEXTILE

A l'occasion de la Fête du Broquelet, le Bureau du Syndicat sera fermé lundi 9 mai, toute la journée. Le 11e paiement de secours sera effectué mardi pour les usines Leclat, Boutry, Lehembre, Renouard, etc.

Mercredi, pour la filterie Crespel.

Jeudi, pour les isolés, etc.

Vendredi, pour la Cotonnière d'Hellemmes, Canteleu, Saint-Léger, Vandenbos, Droulers et Leclercq, rue des Sarrazins. Prière de se munir des certificats de chômage et de la carte confédéral 1920-1921.

LA FETE DU BROQUELET. — Lundi 9 mai, à 10 heures du matin, salle de l'Union de Lille, 147, rue d'Arras, grande conférence publique, organisée par la Chambre Syndicale Ouvrière, de l'Industrie Textile de Lille et environs, sous la présidence du citoyen L. Bergot, vétéran du Syndicat des Filatures de Lin, avec le concours d'un délégué de la Fédération Nationale de l'industrie Textile. Etant donné la crise actuelle de chômage, et les menaces de baisse de salaire, suspendues sur les ouvriers par le patronat, nul doute que tous les ouvriers et ouvrières du textile se feront un devoir d'assister à cette réunion, une importante communication devant leur être faite.

Avis important. — Réunion de tous les ouvriers et ouvrières de la Cotonière d'Hellemmes, jeudi 12 mai, à 13 heures, sortie de l'atelier Salle Vauban, à Hellemmes. — Ordre du jour : Nominations des délégués ; Questions diverses.

Le secrétaire sera présent. — A. BAUCHE.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

UNION INTERSYNDICALE DU BATIMENT ET TRAVAUX

ASSEMBLEE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. — Dimanche 8 mai, à 9 heures du matin au siège, rue de la Clef, 32, réunion du Conseil d'administration, composé de tous les secrétaires de toutes les sections. Vu l'ordre du jour très sérieux, il est absolument nécessaire que tous soient présents.

SYNDICAT DES TERRASSIERS. — Dimanche 8 mai, à 3 heures précises, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis, réunion pour tous les terrassiers syndiqués et non syndiqués. Ordre du jour de la plus grande importance.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE. — Dimanche 8 mai, à 9 h. 30 du matin, assemblée générale, salle du Tivoli, rue de Fives, 28.

Ordre du jour : salaire, communication très importante ; décision à prendre.

SYNDICAT DES OUVRIERS DE BRASSERIE ET MALTERIE DE LILLE. — Dimanche 8 mai à trois heures, Assemblée mensuelle dans la petite salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

SYNDICAT DU TONNEAU. — Le Dimanche 8 mai, au siège, 32, rue de la Clef, à 3 h. précises de l'après-midi. — Ordre du jour : Amnistie complète 1920 ; Nouvelle cotisation : 2.50.

SYNDICAT GENERAL DE LA PETITE BATELLERIE. — Une assemblée générale aura lieu le dimanche 8 mai, à 2 heures de l'après-midi, salle du « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris. Ordre du jour : 1. rapport moral et financier ; 2. ratification des membres du conseil ; 3. ratification des décisions du conseil supérieur de l'entente intersyndicale ; 4. application du décret du 11 janvier ; 5. crise des transports ; 6. situation des sinistrés ; 7. organisation de la propagande syndicale ; 8. impôt sur le chiffre d'affaires ; 9. écoles batelières ; 10. monument au morts de la batellerie.

Le matin, à 10 heures, aura lieu, même salle, une réunion générale des bateliers sinistrés, adhérents ou non à la Coopérative de reconstruction batelière.

A SECLIN

CUIRS ET PEAUX. — Dimanche 8 mai, à 5 heures du soir, réunion de la section syndicale, chez la veuve Lemaire, Grand'Place ; tous les ouvriers de la corporation y sont invités. Les camarades Deroy et Ragheboom seront présent. — Le sec., RAGHEBOOM.

A OSTRICOURT

Réunion générale de tous les ouvriers mineurs syndiqués le 8 mai, à 4 heures du soir, salle Gilneuf Léon, fosse n. 6. Ordre du jour : Compte-rendu de la réunion du Comité fédéral du 17 Avril, décision à prendre. Le Secrétaire, LAGACHE Louis.

LUNDI

SYNDICAT DE LA CARROSSERIE, AVIATION, CHARRONNAGE, MARECHALERIE. — Réunion générale lundi 9 mai, à 6 heures précises, rue du Molinel, 19, à la ville de Bruxelles, plus que jamais il est très urgent que vous assistiez tous à la réunion, car il y a des questions très importantes à l'ordre du jour, faites votre devoir, camarades, et ramenez les indifférents. Le Secrétaire, VERCAEMPT.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

A MARCQ-EN-BARŒUL

GROUPE DE LIBRE-PENSEE ET D'ACTION SOCIALE « GERMINAL »

Les membres de la société, ainsi que les libres-penseurs désirant adhérer à la ligue sont fraternellement invités à assister à la réunion mensuelle qui aura lieu le dimanche 8 mai à 4 heures du soir, au siège social, 70, rue Jean-Jaurès (Pont).

En raison de l'importance de la réunion, tous les ligueurs ont pour devoir de faire acte de présence.

Libres-penseurs convaincus, à l'action !

Le secrétaire : EUGENE Albert.

Bulletin Commercial

PARIS, 6 mai :

VIANDES. — Cours moyens aux Halles Centrales : bœuf, 4.20 à 6.30 ; veau, 5 fr. à 8 fr. ; porc, 9.30 ; jambons, 8 fr.

MARCHE AUX CHEVAUX. — Amenés le 4 mai, 368 : vendus 252, de 1.000 à 1.750 fr. ; ânes amenés 24, vendus 8, de 180 à 300 fr. Prix de la viande de boucherie ; de 1 fr. 15 à 1 fr. 35 la livre au poids vif.

BEURRES ŒUFS. — Pas de changement sur le cours des beurres, mais demande assez importante, faisant prévoir une hausse de prix. Cours des œufs : 280 à 420 fr. la caisse de mille.

SUCRES. — Cote officielle, 202.50 à 205 fr. les 100 kilos en entrepôt Paris. — Entrées, 950 sacs ; sorties, 4.040 sacs.

LE HAVRE, 6 mai :

CAFES. — Cours de clôture : mai, 100 ; juin, 97.75 ; juillet, 96.75 ; août, 94 ; septembre, 91.75 ; octobre, 88.25 ; novembre, 88.25 ; décembre 87.50 ; janvier, 85.75 ; février, 85.25 ; mars, 84.50.

Demandez MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE à G. TRIBAUDEAU Fab. à BESANÇON

Gd. Prix. 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

MARCHES DE LA REGION

LILLE, 7 mai :

Cours moyen des ventes en gros aux Halles Centrales : Volailles et gibiers, beurre et œufs, fromages, fruits et primeurs, légumes, même cours que le mercredi 4 mai 1921.

POISSON DE MER. — Le kilo : Soles, 8 à 10 fr. ; maquereaux, 1.25 à 2 fr. ; raies, 0.90 ; rougets (petits), 0.50 ; merlans 0.70 ; congre, 2.10 ; cabillauds, 1.25 ; plouses, 0.25 ; plies 1 à 2.10 ; chiens de mer, 0.50 à 1.20.

VIANDES A LA CHEVILLE. — Prix au kilogramme (octroi compris) : bœuf, dernière flanche bas, 9 fr et 8.25 ; Vache, entière, 6.50 et 5.75 ; Taureau, entier, 5.50 et 4 fr. ; Veau, entier, 11.75 10 fr. et 6.50 ; mouton, entier, brebis, 8.75 ; porc, entier, 8.25 ; aloyau, 11 fr. et 9 fr. ; chèvre, 4 fr.

Il court se faire poser un Talon-fixe VIATOR

EN VENTE PARTOUT

Dépôt pour le NORD et le PAS-DE-CALAIS : 41, rue Labisse, DOUAI. A. MARECHAL, concessionnaire.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, le 6 mai 1921. — La séance d'aujourd'hui a été favorablement influencée par l'accord de Londres. Au marché officiel, on remarque surtout la tendance ferme des Banques. En Coulisse, la sensible détente des changes ne produit pas sur les valeurs internationales l'effet défavorable que l'on aurait pu supposer.

Nos rentes françaises sont bien tenues. Le 3 % progresse à 56.85. Les autres types demeurent sans changement. Fermeté des obligations du **CREDIT NATIONAL** 1919 et 1920 à 464 et 475.50.

Etablissements de Crédit en progrès : la **PARIS** 1.458, **l'UNION PARISIENNE** très recherchée s'avance à 1008, **LYONNAIS** 1512, **SOCIETE GENERALE** 745.

Valeurs de navigations irrégulières : **SUEZ** 6.175, **CHARGEURS REUNIS** 772, **TRANSATLANTIQUE** 303.

Cuprifères en reprise, **RIO** 1505, **TANGANIKA** 70. Industrielles russes recherchées, principalement en clôture, **NAPHTE** 432, **BAKOU** en vive avance à 3.150, **LIANOSOFF** 525, **PLATINE** 645, **NORD CAUCASIAN** 72.

Pétrolifères soutenues, malgré la sensible détente des devises étrangères. **EAGLE** 336, 341 et 335, **SHELL** 301, **ROYAL DUTCH** 26.100, **OMNIUM DES PETROLES** 634, **COLOMBA** 725, **STEANA ROMANO** 679.

Diamantifères et mines d'or résistantes : **DE BEERS** 601, **JAGERSFONTEIN** 125, **CRAUW MINES** 115, **GOLDFIELDS** 47.25.

Caoutchoutières délaissées. **FINANCIERE** 126, **PADANG** 126.

Parmi les valeurs diverses, les **SUCRERIES D'EGYPTE** s'inscrivent à 810 et la **SAY** ordinaire à 1.386. **PENARROYA** très ferme à 1187, **GOFSA** 755. La **FINANCIERE DES PETROLES** accentue son avance à 984.

Apprenez sur place ou par correspondance la COMPTABILITÉ en vous adressant aux Etablissements JAMET-BUFFENEAU Succursale de LILLE, 78 bis, Boul. de la Liberté. PROGRAMME GRATUIT.

IMPRIMERIE du REVEIL DU NORD 186 bis, rue de Paris, — LILLE —

Le gérant : Emile GEST.